

Compte-rendu de la réunion du LUNDI 27 SEPTEMBRE 2021 à 14H30

Etaient présents :

Les représentants du conseil d'administration

- Madame LE BLEVEC M

Les représentants des usagers

- Mesdames PUILLANDRE, FERREC, DERVAL B, JAFFRE, VELY, KERGREIS, RETY et Monsieur KERBIRIO

Les représentants du personnel

- Madame HELLEC, animatrice, Madame LE ROUZIC IDE coordinatrice, Madame BRASSEUR IDE Hygiéniste

Les Membres des représentants des familles :

- Madame LE COZE C

La directrice de l'EHPAD

- Madame GLORET

Ordre du jour :

1° Point sur la situation COVID

2° Projet en cours et à venir

3° Questions diverses

1° Point sur la situation COVID

Résidents :

Aujourd'hui, les résidents sont à jour de leur 3^{ème} vaccination.

2 résidents sont dans le refus de la vaccination.

Aucun cas n'a été à déclarer parmi nos résidents depuis mars 2020.

Les professionnels de l'EHPAD :

Sur 54 professionnels, ils sont tous vaccinés à ce jour. L'équipe a dans une grande majorité adhéree à la vaccination très rapidement. Les plus réticents ont été astreints à passer des tests PCR ou antigéniques de façon hebdomadaire avant que la vaccination soit obligatoire.

Un professionnel travaillant à temps complet a été touché par la covid mais aucun autre cas n'a été recensé, ce qui nous a conforté dans le respect et l'efficacité des gestes barrières.

2° Projet en cours et à venir

L'établissement est engagé par convention avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) et le Conseil Départemental.

Nous devons réengager la Résidence dans un Contrat Pluriannuel d'objectifs et de moyens pour 5 ans à partir de 2022.

Les objectifs établis sont issus d'une évaluation interne réalisée par les professionnels de la Résidence à partir de plusieurs référentiels dévolus aux EHPAD.

Nous avons défini plusieurs objectifs, rencontrés nos référents de l'ARS et du Conseil Départemental début septembre 2021 et nous attendons la validation finale de nos travaux.

Notre objectif est de pouvoir offrir aux personnes à troubles cognitifs des espaces en dehors de leur chambre (il n'est pas envisageable de limiter la déambulation des personnes en les cloisonnant dans leur chambre).

Ces espaces seraient des espaces ouverts en créant des salons au 1^{er} et 2^{ème} étage avec du mobilier et du matériel adaptés permettant de limiter la prescription médicamenteuse, favoriser le bien être du résident et améliorer la qualité de travail du soignant.

Ces espaces sont donc à aménager avec du mobilier spécifique : tables ergonomiques multi usage, Petit matériel (poupées d'empathie, cubes lumineux sensoriels, colonne à bulles, fibres optiques....), fauteuils de bercitude (pour calmer les angoisses des personnes déambulantes la nuit).

Au niveau national, une enveloppe de crédits est ouverte pour l'année 2021 afin de financer « l'investissement du quotidien » dans les EHPAD. L'ARS Bretagne nous a informés que notre Résidence est éligible à cette aide à hauteur de 17 356 €.

Notre établissement pourrait offrir ce coin de « calme et bercement » aux résidents à troubles cognitifs car actuellement ils n'ont pas d'espaces dédiés à leur accompagnement.

La cohabitation en EHPAD entre les résidents avec troubles et ceux sans troubles nécessite de trouver un équilibre.

Le projet a mobilisé différentes compétences professionnelles (IDEC, Médecin Co, Ergo, Psycho, animatrice, directrice) afin de répondre aux attentes des équipes et dans l'objectif de qualité de prise en soin.

Après présentation des différents devis, des photos et des objectifs, l'assemblée vote à l'unanimité le projet.

Un aparté est fait sur les ateliers mis en place depuis quelques mois autour de la médiation animale (1 atelier tous les 2 mois) pour des personnes présentant des démences.

3° Questions diverses :

Présentation de l'IDE hygiéniste :

En date du 1/04/2017, l'EHPAD a conventionné avec le site de Quimperlé en vue de disposer d'une expertise sur le risque infectieux par le biais de la mise à disposition de l'équipe mobile de risque infectieux suite à l'expérimentation menée 2 ans auparavant.

Marion BRASSEUR intervient sur notre EHPAD à hauteur d'une journée par mois. Ses missions sont diverses et elle intervient en fonction des problématiques du moment (grippe, gastro, covid....) et travaille en amont sur la prévention (ex : légionellose).

L'IDE hygiéniste explique à l'assemblée ses différentes missions et réintervient sur la covid : des efforts sont réalisés au quotidien par les professionnels (hygiène +++, zéro bijoux, campagne de tests PCR et antigéniques régulièrement....). « Nous pouvons nous féliciter d'une vie sereine au niveau de l'EHPAD ».

Elle dispense des formations aux équipes sur l'hygiène, élabore des protocoles et des procédures. L'IDE hygiéniste travaille dans d'autres EHPAD, en collaboration avec un médecin hygiéniste de l'hôpital.

La séance est levée à 15h30.